



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Monuments historiques

Question écrite n° 42549

Texte de la question

M. Leonce Deprez partageant les perspectives de son action ministerielle relative a la restauration des monuments historiques, demande a M. le ministre de la culture de lui preciser les perspectives et les echeances de l'audit sur le systeme de restauration des monuments historiques qu'il a confie simultanement a l'inspection generale des finances et a l'inspection generale des affaires culturelles, afin d'en etudier l'efficacite et d'apprécier les dysfonctionnements eventuels, selon l'annonce qu'il avait faite en mai 1996 (La Lettre du maire - no 1018 - 14 mai 1996).

Texte de la réponse

La mission de l'inspection generale des finances decidee par le ministre de l'economie et des finances a la demande du ministre de la culture a pour objet l'etude d'ensemble des questions soulevees par le statut et la situation actuelle des architectes en chef des monuments historiques. Le rapport de la mission de l'inspection generale des finances sera tres prochainement remis au ministre de l'economie et des finances et au ministere de la culture. Son contenu fera alors l'objet d'une large information. Les ministres competents, apres s'etre concertes, se prononceront sur les suites qu'ils entendent lui donner.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42549

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 1996, page 4668

Réponse publiée le : 11 novembre 1996, page 5899